

# Projet GOCO<sub>2</sub>

## Concertation préalable

Marché de Nozay  
*Compte-rendu synthétique*

Samedi 25 octobre, de 9h00 à 12h30, Route de Marsac

### Représentants de la maîtrise d'ouvrage

- **Teo GERAUDIE**, Chargé d'affaires publiques, Lafarge Ciments
- **Amaury MAZON**, Délégué Territorial Centre Atlantique, NaTran

### Garante et garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP)

- **Marc NAVEZ**



## Contexte et objectifs de la rencontre

Cette présence au marché de Nozay s'inscrivait dans le cadre de la concertation préalable du projet GOCO<sub>2</sub>. L'objectif était d'informer, d'écouter et de répondre aux questions du public sur le projet et sur le dispositif de concertation. Cette rencontre a également été l'occasion d'annoncer les rencontres à venir sur le territoire, notamment :

- l'atelier territorial « entre Nozay et Montoir-de-Bretagne en Loire-Atlantique », prévu le mercredi 12 novembre à Nozay,
- l'atelier thématique « agriculture », prévu le mardi 2 décembre à Erbray,
- l'atelier thématique « technique des canalisations », prévu le mercredi 3 décembre à Ancenis,
- la réunion publique « Terminal CO<sub>2</sub> », prévue le jeudi 4 décembre à Montoir-de-Bretagne.
- Ainsi que les prochains webinaires qui auront lieu

Plusieurs documents de la concertation ont été distribués au cours de la rencontre.



## Teneur générale des échanges

Au cours de la matinée, les maîtres d'ouvrages ont échangé avec une vingtaine de personnes sur le marché de Nozay. Les échanges ont été nourris, portés par une curiosité technique et de nombreuses interrogations sur les canalisations, le modèle économique (en particulier la mobilisation de fonds publics importants) et la faisabilité du projet ainsi que son intérêt global face à l'urgence climatique.

Certaines personnes ont émis des regrets sur l'insuffisance d'information locale sur la rencontre de ce matin sur le marché et le prochain atelier territorial qui se tiendra à Nozay

Plusieurs riverains ont d'abord souhaité comprendre pourquoi l'équipe projet se

déplaçait à Nozay. Certains ont salué la démarche d'information vis-à-vis du projet, estimant que « capter l'équivalent des émissions d'une agglomération comme Nantes, c'est considérable ». D'autres ont cherché à savoir comment le futur réseau de canalisations sera implanté et s'il viendrait s'ajouter à ceux déjà existant, dans un secteur décrit comme un « nœud gazier important ». Les maîtres d'ouvrages ont pu préciser que le principe de parallélisme des réseaux visait à minimiser au maximum les nuisances et à préserver les usages agricoles, question largement partagée par les riverains.

Quelques riverains rencontrés ont également abordé les enjeux économiques du projet, « Qui va mettre l'argent ? », « Est-ce vraiment le moment dans le contexte actuel ? », « est-ce une priorité pour les finances publiques ? ». Si certains reconnaissent le caractère utile du projet, d'autres s'interrogent sur la pertinence de mobiliser 2,5 milliards d'euros pour de telles infrastructures, dont un montant important de fonds publics. « Ne vaudrait-il pas mieux investir dans les services publics ? ». Le rôle de la puissance publique et la part des financements privés ont suscité des interrogations par quelques riverains. Les maîtres d'ouvrage se sont attachés à expliquer le dispositif des quotas carbone, source des financements européens pour les projets innovants de ce type

Le sujet du stockage du CO<sub>2</sub> a aussi concentré de nombreuses questions, « où va-t-il être stocké ? », « Est-ce que ce sera à Montoir ? », « Le site sera-t-il classé SEVESO ? ». D'autres ont demandé si le CO<sub>2</sub> capté serait valorisé ou réutilisé, certains estimant que « le CO<sub>2</sub> industriel est un déchet brut, très différent de celui issu de la biomasse. Ainsi, des demandes de clarification ont porté sur le type de CO<sub>2</sub> valorisable, les procédés postcombustion, et le recul disponible à ce jour sur ces technologies.

Le sujet des emplois a également été évoqué, « ce genre de projet ne crée pas forcément beaucoup d'emplois, mais il permet de garder ceux qui existent. ». Une autre remarque a porté sur la concurrence internationale des acteurs du ciment, « comment rester compétitif face à des pays où les normes sont moins strictes ? ». Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières a été mentionné, suscitant des doutes sur sa mise en œuvre effective dans un marché mondialisé. Les maîtres d'ouvrage ont pu rappeler qu'un économiste a pu traiter ce sujet complexe lors d'un [webinaire](#) disponible sur le site de la concertation la semaine passée.

Enfin, certains citoyens ont exprimé des réserves plus critiques, l'un a qualifié le projet de « greenwashing », d'autres ont questionné la continuité de la production du ciment « pourquoi en fabrique-t-on encore autant ? » Malgré ces quelques critiques, plusieurs personnes ont reconnu la nécessité d'agir face au dérèglement climatique et ont salué la transparence du dialogue avec la démarche de concertation préalable.

La présence d'élus locaux, dont une conseillère municipale, et d'un agent des travaux a permis d'aborder le volet local du projet notamment autour de la tenue prochaine de l'atelier territorial prévu le 12 novembre à Nozay, dédié à la zone d'étude allant jusqu'à Montoir-de-Bretagne.

